



PASS .. *Vacances*



Le CCAS de Douvres La Délivrante propose aux Douvrais une aide financière pour l'inscription des enfants en centre de vacances et de loisirs, colonie de vacances et stage culturel ou sportif (hors camping, gîte, VVF).

////////////////////////////////////

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- pour les vacances scolaires d'hiver ou d'été
- une demande par enfant par année civile
- pour les enfants âgés de 3 à 18 ans inclus

Participation du CCAS comprise entre 20% et 70% du coût du séjour.

////////////////////////////////////

PIÈCES À JOINDRE À CETTE DEMANDE

- Avis d'imposition N-1 pour les non allocataires CAF
- facture ou devis du séjour

LA DEMANDE D'AIDE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE AU CCAS :

À l'attention de Stéphanie LEJEUNE
02 31 36 24 28 · stlejeune@mairie-douvres14.com
CCAS · Hôtel de ville · 8 route de Caen · BP 10033
14440 Douvres la Délivrante

1/ RENSEIGNEMENTS SUR LA SITUATION FAMILIALE

Conjoint(e) :

Conjoint(e) :

Adresse :

14440 Douvres la Délivrande

Tél. : Mail :

Situation familiale :

Célibataire Séparé(e) En couple

Nombre d'enfant(s) à charge :

N°allocataire CAF (*) :

2/ PERSONNE(S) CONCERNÉ(ES) PAR LA DEMANDE D'AIDE :

Nom -Prénom :

Nom -Prénom :

Nom -Prénom :

Nom -Prénom :

Nom -Prénom :

À, le Signature :

(*) Pour les non allocataires, joindre le dernier avis d'imposition.

POUR INFORMATION :

Situation 1 : $0 < QF \leq 400\text{€}$

Participation du CCAS à hauteur de 70% du coût de l'activité (plafond 200€).

Situation 2 : $400 < QF \leq 620\text{€}$

Participation du CCAS à hauteur de 50% du coût de l'activité (plafond 150€).

Situation 3 : $620 < QF < 720\text{€}$

Participation du CCAS à hauteur de 30 % du coût de l'activité (plafond 100€).

CADRE RÉSERVÉ AU CCAS

QF =€ Tranche : Montant total de l'aide :€

- Bénéficiaire 1 : Montant de l'aide€
Coût Séjour :
- Bénéficiaire 2 : Montant de l'aide€
Coût Séjour :
- Bénéficiaire 3 : Montant de l'aide€
Coût Séjour :
- Bénéficiaire 4 : Montant de l'aide€
Coût Séjour :
- Bénéficiaire 5 : Montant de l'aide€
Coût Séjour :

Les dispositifs complémentaires

Les aides de la CAF

- **Le Pass'vacances enfants** : pour les colonies ou mini-camps
Demandes en ligne par l'intermédiaire de votre espace allocataire.
- **Coup d'pouce** : une aide aux vacances pour les départs en famille (instruction par un référent du centre social ADAJ).

Les aides du département

- La **Bourse vacance collégien** pour les enfants de 11 à 15 ans souhaitant participer à des stages, mini-camps, centre de loisirs ou séjour linguistique. Demande en ligne sur calvados.fr
Contact : boursevacances@calvados.fr

Et n'oubliez pas le Pass'activités à la rentrée de Septembre !



CCAS ...
*centre communal
d'action sociale*